

Bonjour,

En réponse à ce courrier, j'ajoute l'absence de masques pour le personnel soignant dans tous les EHPAD de la ville de Rennes.

Notre cadre et médecin coordonnatrice nous ont dit qu'il fallait garder les masques pour faire face au pic de l'épidémie.

La cadre a ajouté qu'elle avait des consignes du CHU Pontchaillou.

On n'a pas le droit d'utiliser notre droit de retrait, en revanche, on a le droit de contaminer nos proches, les petits vieux, et de crever.

Bonne journée, salut